



Résultats et commentaires sur l'étude de caractérisation des demandes des parties-prenantes dans l'environnement d'un site industriel à risques technologiques

Septembre 2006

SYNTHESE PAR SITE A RISQUE : FEYZIN

I. Contexte.....	2
a) Description des sites industriels	2
1. Liste descriptive des sites industriels autour de la commune.....	2
2. Bref historique des accidents.....	4
3. Les procédures de concertation impliquant des entreprises et la gestion des risques ..	
b) La commune face aux risques	9
1. Présentation générale de Feyzin	9
2. Une commune cernée par les risques	9
3. Les procédures actuelles de concertation sur les risques industriels.....	10
II. Synthèse chiffrée.....	11
III. Synthèse des résultats.....	23
a) L'interlocuteur	23
b) Perception du risque en général.....	24
c) Connaissance personnelle des risques technologiques.....	26
d) Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle.....	27
e) Demandes par rapport à la concertation et à l'information	29

I. Contexte

a) Description des sites industriels

1. Liste descriptive des sites industriels autour de la commune¹

La commune de Feyzin est située dans la zone industrielle de « la Vallée de la Chimie ». On y trouve plusieurs entreprises classées SEVESO 2 seuil haut et seuil bas. Dans le département du Rhône, 51 établissements disposent d'un POI² (Plan d'Opération Interne) et 23 d'un PPI³ (Plan Particulier d'Intervention). Les tableaux ci-dessous, présentant les industries de « la Vallée de la Chimie », mentionnent également l'existence d'un PPI et/ou d'un POI. Nous avons choisi de présenter les industries de la « Vallée de la Chimie » car la perception du risque des parties prenantes liée à une entreprise ne se limite pas à la seule commune mais à toute la zone industrielle.

Etablissements Seveso 2 "seuil haut"						
Situation en 2003						
Etablissements	Localisation	Activité	PPI	POI	Risques	Scenarii
ADG	St Genis Laval	Industrie de gaz	×	×		
ATOFINA	Pierre Bénite	Chimie minérale inorganique autre	×	×		
ATOFINA	St Fons	Fabrication de matières plastiques de base	×	×		
CIBA SPECIALITES CHIMIQUES SA	St Fons	Chimie, phytosanitaire, pharmacie	×	×		
RHODIA ORGANIQUE	St Fons	Chimie, phytosanitaire, pharmacie	×	×		
RHODIA POLYAMIQUE INTERMED BELLE ETOILE	St Fons	Chimie, phytosanitaire, pharmacie	×	×		

¹ Source : DRIRE de Rhône-Alpes, www.rhone-alpes.drire.gouv.fr et www.lyon-spiral.org.

² Organisation des secours de l'industriel pour lutter contre un sinistre qui ne dépasse pas les limites de son établissement.

³ Organisation des secours publics, par le Préfet, pour lutter contre un accident dépassant les limites d'un établissement industriel et menaçant les populations riveraines.

RHODIA SILICONES	St Fons	Chimie, phytosanitaire, pharmacie	×	×		
BUTAGAZ	Lyon 07	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.	×	×		
ENTREPOT PETROLIER DE LYON	Lyon 07	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.	×	×		
RHONE GAZ	Feyzin	Industrie de gaz (GPL, butane, propane)	×	×	Rayonnement thermique, effet de suppression	Blève entraînant un flux thermique
TOTAL	Feyzin	Raffinages de pétrole, carburants et lubrifiants	×	×	Incendie, Explosion, Toxique	Blève générant un important rayonnement thermique/onde de suppression

Etablissements Seveso 2 "seuil bas"					
Situation en 2003					
Etablissements	Localisation	Activité	PPI	POI	Risques
DEPOT PETROLIER DE LYON	Lyon 07	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.	×	×	
STOCKAGES PETROLIER DU RHONE	Lyon 07	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.	×	×	
UNIVAR (EX VAISSIERE)	Lyon 07	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.		×	
AIR LIQUIDE FEYZIN	Feyzin	Industrie des gaz		×	Fuite d'oxygène liquide, risque de sur-concentration d'oxygène
AIR LIQUIDE IRIGNY	Irigny	Industrie des gaz		×	

LISADIS	St Priest	Entreposage, manutention, commerces			
SOCIETE DU DEPOT DE SAINT-PRIEST	St Priest	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.	×	×	
SOLYGAZ	Vourles	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz nat.			
UNIVAR	Pierre Bénite	Chimie, phytosanitaire, pharmacie		×	

Bien que non classés SEVESO 2, les établissements, ci-dessous, stockent ou mettent en œuvre des quantités significatives de produits dangereux. L'absence de critères explicites simples permettant de justifier la qualification « d'établissement présentant des risques significatifs » a conduit à préciser au cas par cas dans le tableau suivant les raisons pour lesquelles ces établissements font l'objet d'une attention particulière.

Etablissements à risques non classés "SEVESO 2"		
Situation en 2003		
Etablissements	Localisation	Activité
ZIEGLER	Lyon 07	Entrepôts de produits dangereux
INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE (IFP)	Vernaison	Industrie pétrolière, gaz naturel
TOTAL (CRES)	Solaize	Industrie pétrolière, gaz naturel
LABORATOIRE P4 JEAN MERIEUX	Lyon 07	Santé
BLANCHON	St Fons	Entreposage, manutention, commerces

2. Bref historique des accidents⁴

Les entretiens ont été réalisés en septembre 2005, plusieurs accidents ou incidents se sont produits au cours de l'année 2004 et au cours de l'année 2005, en voici, pour information, une liste non exhaustive à laquelle ont été ajoutés des incidents mentionnés par les personnes interrogées :

- > **Transports ferroviaires Solaize (24 février 2005)** : À la suite d'une erreur d'aiguillage, un wagon contenant 58 t de toluène se renverse sur la route départementale CD12 située en contre bas de la voie ferrée. Une fuite de 100 l se produit sous le wagon. Lors de sa chute, le wagon arrache un pylône support de caténaire, qui est probablement à l'origine de la détérioration du wagon. Le caténaire reste toutefois en place. Les pompiers colmatent la fuite et installent un périmètre de sécurité. Une entreprise spécialisée transvasent dans l'après-midi le produit dans un

⁴ Source: Base de données du BARPI, www.aria.ecologie.gouv.fr

camion citerne ; le wagon est relevé dans la soirée. Compte tenu du froid qui règne sur les lieux, le produit ne présente pas de risque particulier s'il est manipulé avec précaution. La circulation est coupée sur le CD12 mais elle est maintenue sur l'autoroute A7, qui longe la départementale, où la curiosité des conducteurs provoque un bouchon de plusieurs km. L'inspection des installations classées constate que les organes d'aiguillage de la gare de triage, au sein de laquelle sont manipulés des wagons de matières dangereuses, sont très proches des voies de circulation publique ; la gendarmerie effectue une enquête. **Deux personnes interrogées ont cité cet incident.**

- > **Transports routiers de marchandises interurbains Lyon (17 décembre 2005) :** Un accident de poids lourd contenant des fûts d'huile de vidange et des meubles se produit sur l'autoroute A6, dans le sens PARIS-LYON, à l'entrée de la trémie de PERRACHE. Le chauffeur blessé est hospitalisé. Une société privée récupère 3 000 l d'huile répandu sur la chaussée et 2 conteneurs éventrés de 1 000 l. Les pompiers installent une protection incendie autour du chantier de relevage et la circulation est déviée. **Une personne interrogée a cité cet accident.**

- > **Raffinage de pétrole Feyzin (26 juin 2004) :** Un feu se déclare sur le four d'une unité d'hydrodésulfuration (HDS) des gazoles d'une raffinerie. Des flammes et une épaisse fumée noire, contenant du CO₂ et du SO₂, sont visibles à la cheminée. Le site est mis en sécurité 5 min après détection de l'accident. Le POI n'est pas déclenché. Alertés par des riverains, 60 pompiers et 15 véhicules se rendent sur place sans avoir à intervenir. Le feu est maîtrisé en ½ h par les moyens internes, après coupure des charges et de l'H₂, la stratégie étant de laisser brûler : la décompression du réacteur en aval alimente l'incendie interne au four durant plusieurs heures. La circulation sur l'A7 est coupée pendant 1 h. La police municipale évacue 600 personnes. En soirée, le directeur du site informe la presse ; 2 pompiers internes sont légèrement blessés. La quantité d'hydrocarbure brûlé est estimée à 45 t, celle de SO₂ émise à 1 t. Selon le réseau de mesure de la pollution atmosphérique, la concentration en SO₂ serait restée sous le seuil d'information du public. Sur proposition de la DRIRE, le préfet prend un arrêté subordonnant la reprise de l'exploitation de l'unité HDS à la remise d'un rapport sur l'état de la cheminée, au maintien en sécurité permanente de l'unité et à l'évacuation / élimination des déchets et effluents résultant de l'incendie. Le four (temp = 420°C ; P= 40 bar) équipé de tubes inox austénitique (diam. 6") se compose d'une zone de convection en partie haute (non accessible au contrôle) et d'une zone de radiation (tubes soumis à la flamme, accessibles et considérés comme les plus exposés) en partie basse. Lors de l'accident, la partie haute a subi le plus grand flux de chaleur : par endroits, métal porté au rouge, tubes fondus, réfractaire vitrifié. L'expertise du tube en cause (non fondu) fait état entre autres d'un manque d'épaisseur dû à une attaque ancienne aggravée par une oxydation/ sulfuration et à un fluage léger dû à la présence de coke sur les parois. L'analyse de paramètres d'exploitation n'a pas fait apparaître de dérive. L'exploitant remplace le four ainsi que d'autres matériels, en fonction des températures atteintes. La cheminée, commune à l'HDS et la distillation atmosphérique (DA), a subi des contrôles (thermographie et verticalité) ne révélant pas d'anomalie particulière. Le carneau et le raccordement à la cheminée sont réhabilités (réfractaire changé). Le fonctionnement de la DA, arrêté lors de l'accident, a pu reprendre. L'indisponibilité de l'unité HDS serait de 2 à 3 mois. **Les ¾ des personnes interrogées ont cité cet accident récent.**

- > **Raffinage de pétrole Feyzin (28 mai 2004) :** Un mélange de 124 m³ d'hydrocarbures lourds (HC) et d'eau provenant d'une raffinerie se déverse dans le canal du Rhône qui est pollué sur 1 km. La partie de la station concernée récupère les effluents provenant notamment des cuvettes des bacs, des fosses de déballastage, des fosses bitume et des dallages des unités. Le 28 mai vers 13h30, les analyseurs situés sur le rejet des effluents traités, après déshuilage, indiquent la présence d'hydrocarbures. Dans ce cas, une procédure prévoit le détournement de ces effluents vers un bassin d'orage pour un retraitement ultérieur. Le "lignage", fait manuellement, sollicite notamment une pompe de relevage. Le jour de l'incident, dès la détection des HC au niveau du rejet, la pompe de relevage est enclenchée (13h34) jusqu'à 13h53. Les analyseurs ne donnent alors plus aucune indication. Une équipe de maintenance est appelée et signale la présence d'HC au niveau du rejet à 14h20 ; 7 min plus tard, la pompe est réenclenchée. A partir de 15 h, l'équipe de sécurité du site déploie un barrage flottant et des coussins absorbants au niveau du rejet, puis dispose des pompes mobiles à proximité du rejet du site et du canal. Un côté des berges est pollué (bande d'1 m de large et de 3 à 400 m de long, puis pollution moins visible). Il n'y a plus d'arrivée d'HC le 29.05, mais 4 barrages supplémentaires et des coussins absorbants sont mis en uvre. Le 30.05, des nettoyages haute pression commencent et se poursuivent jusqu'au 01.06 où le niveau d'eau a remonté et recouvert la pollution. Les opérations sont interrompues. Le chantier mobile est levé le 09.06, le nettoyage étant alors jugé inutile au vu de la pollution résiduelle. Après analyse, il apparaît que lors de l'arrêt de la pompe de relevage, la vanne au refoulement n'a pas été fermée, le clapet anti-retour associé, trouvé bloqué ouvert, n'a pas empêché le retour gravitaire, à contresens d'HC lourds en provenance du bac d'orage (qui en contenait en fond) et le rejet dans le canal. En outre, les analyseurs ont mal fonctionné, n'étant pas adapté à la détection d'HC lourds. L'exploitant étudie la mise en place de casse-vidé pour éviter les retours du bassin d'orage vers la fosse de relevage, revoit la gestion du bac d'orage. Il réfléchit à l'asservissement de la vanne au refoulement à l'état de la pompe ainsi qu'au remplacement des analyseurs.
- > **Raffinage de pétrole Feyzin (14 mai 2004) :** Lors du redémarrage du vapocraqueur d'une raffinerie, l'envoi d'éthylène résiduel à la torche pour incinération provoque le dégagement de fumées noires. Les riverains s'inquiètent de la situation. Conformément aux procédures d'alerte, l'exploitant informe les autorités et services de l'Etat. A l'origine, l'unité s'est arrêtée automatiquement par sécurité après détection d'un défaut électrique sur un câble. Par la suite, la procédure de redémarrage est réalisée normalement, y compris l'incinération du produit résiduel. Selon l'exploitant, les temps de réglage de cette phase ont été plus longs que prévu, prolongeant la combustion.
- > **Distribution de combustibles gazeux Feyzin (12 février 2004) :** Un engin de travaux publics arrache une conduite de gaz (pression : 4 bar) sur la voie publique et provoque une importante fuite de gaz. Un périmètre de sécurité de 100 m est mis en place ; 15 logements, 6 petits commerces, une PME de mécanique et un bureau de poste sont évacués. Les services du gaz colmatent la fuite 1h30 après sa détection. Les 40 personnes concernées réintègrent progressivement les locaux ou logements après intervention d'une CMIC pour ventiler les locaux et effectuer des mesures d'explosimétrie.
- > **Manutention portuaire Lyon (18 octobre 1991) :** Lors d'un dépotage nocturne d'une barge chargée de 2 000 m³ d'essence (supercarburant), une fuite se produit à la suite

d'une défaillance matérielle. L'hydrocarbure se répand et provoque dans la nuit une violente explosion qui blesse 3 personnes. En dérivant la péniche propage le feu à 2 autres péniches. 120 pompiers sont mobilisés pour l'intervention. Un barrage flottant est mis en place pour fermer la darse durant toute la nuit afin d'éviter une pollution. En janvier 1994, le tribunal correctionnel condamne les trois personnes responsables à 10 000 F d'amende chacun. **Cet accident a été cité par deux personnes interrogées.**

> **Commerce de gros de combustibles Lyon (2 juin 1987) :** Dans une cuvette d'un dépôt pétrolier, une fuite d'additif (PE=12°C) se produit sur une pompe. Un aérosol se forme et flashe rapidement. Une seconde après une explosion se produit et un feu alimenté est allumé. 10 s après, la phase gazeuse d'un bac non frangible de 630 m³ rempli au tiers du même additif explose. La liaison robe/fond se rompt, le bac décolle jusqu'à 200 m de haut et retombe à 60 m. 4 000 m² de cuvette sont embrasés. Un boil-over survient sur un bac en feu de 2 900 m³ rempli au tiers de gazole. Une boule de feu de 200 m de diamètre s'élève jusqu'à 450 m de haut. Le bac se rompt et libère une vague de 1 m qui submerge le merlon. 200 pompiers interviennent durant 22h ; 200 m³ d'émulseurs sont utilisés. L'accident s'est produit alors que plusieurs entreprises sous-traitantes effectuaient les travaux ; 2 de leurs employés sont tués et 15 autres personnes sont blessées. La responsabilité de la société est reconnue et le responsable du dépôt est condamné à 10 mois de prison. **Une personne interrogée a cité cet accident.**

> **Raffinage de pétrole Feyzin (4 janvier 1966) :** La raffinerie mise en service en 1964 traite 1,7 Mt/an de pétrole. Sa zone de stockage de GPL comprend 12 850 m³ (capacité théorique 13 100 m³) d'hydrocarbures sous pression dans 10 sphères de propane ou de butane. Les sphères sont au plus proche à 22,50 m de l'autoroute A7. Un aide opérateur prélève un échantillon lors d'une purge sur une sphère de propane de 1 200 m³ remplie à 60 %. Après plusieurs incidents, une procédure opératoire stricte avait été établie pour purger les sphères (ouverture de la vanne supérieure, puis progressivement de la vanne inférieure sans jamais l'ouvrir à fond). A 6h40, l'aide opérateur manoeuvre dans le mauvais ordre les vannes en série qui givrent et se bloquent. Une fuite de propane génère un nuage inflammable qui dérive lentement jusqu'à l'autoroute. Des voitures le traversent sans conséquences. Mais à 7h15, une voiture arrêtée à 100 m du point de fuite sur le CD4 longeant l'autoroute allume le nuage ; son chauffeur grièvement brûlé décèdera ultérieurement. Un violent chalumeau apparaît sous la sphère 1 min plus tard. Les secours de la raffinerie, de Vienne et de Lyon arrivés entre 7 h et 8h30, essaient de refroidir les sphères voisines et d'éteindre la torchère géante qui prend une nouvelle ampleur après l'ouverture des soupapes de sécurité sur le haut de la sphère. Celle-ci explose brutalement vers 8h45 (1er BLEVE) en faisant 13 victimes. La boule de feu culmine à 400 m de hauteur et atteint 250 m de diamètre. Une sphère voisine de propane explose à son tour à 9h40 (2ème BLEVE) sans faire de victimes. Le bilan humain est lourd : 18 morts dont 11 sapeurs pompiers et 84 blessés sur 158 personnes présentes. D'importants dommages matériels sont observés : inflammation des réservoirs voisins et ouverture de plusieurs sphères de stockage, missiles dus aux blèves retrouvés à plus de 700 m dont l'un de 48 t à 325 m, immense cratère à la place des 2 sphères, 8 000 m³ (1 500 t) de produits pétroliers perdus. Le souffle de l'explosion est perçu jusqu'à Vienne (16 km au sud) et 1 475 habitations ont été atteintes. Des responsabilités pénales sont retenues envers l'aide opérateur et l'agent de sécurité pour méconnaissances des consignes. Le Directeur du site est également mis en cause. En matière civile, des dommages et

intérêt sont retenus. Cette catastrophe entraîne de profondes réformes de la réglementation et de l'administration chargée du contrôle des installations classées.
Cet accident a été cité par 30% des personnes interrogées.

3. Les procédures de concertation impliquant des entreprises et la gestion des risques

Le SPIRAL est l'un des douze SPPPI créés en France (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) ; c'est une structure collégiale qui réunit des représentants des acteurs locaux concernés par l'environnement industriel : administrations d'État, collectivités territoriales, industriels, associations de consommateurs ou de protection de l'environnement et personnalités qualifiées. Son organisation comprend notamment une Commission Permanente présidée par le Préfet du Rhône qui pilote l'ensemble des travaux du SPIRAL et des groupes de travail de composition multipartite qui oeuvrent sur des thèmes spécifiques : air, eau, déchets, risques industriels, transports des matières dangereuses, et dont la présidence est assurée par une personnalité qualifiée. Le secrétariat général est garanti par la DRIRE ; un co-secrétariat est assuré pour deux groupes de travail : par l'agence de l'eau RMC pour le SPIRAL EAU, par la Direction Régionale de l'Équipement pour le SPIRAL TMD.

Parmi les actions marquantes du SPIRAL, on peut retenir :

- > la réalisation en 1998 d'une campagne d'information sur les risques industriels qui a concerné 400 000 personnes
- > la rédaction d'un livre blanc sur le transport des matières dangereuses dans l'agglomération lyonnaise
- > la contribution à la mise en place d'une station d'alerte et de suivi de la qualité des eaux du Rhône, à Ternay.

Notons que cette structure n'accueille pas, directement, en son sein des citoyens.

En 2002/2003, 3 groupes de travail expérimentaux préfigurant les comités locaux d'information et de concertation (CLIC) prévues par la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 ont été créés. L'un concerne un groupe d'établissement situé en vallée du Rhône, à Roussillon (Isère), les deux autres concernent les communes de Feyzin et Pierre-Bénite (Rhône).

Enfin, concernant la gestion de risques par les entreprises, ces dernières appliquent le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) prévu par la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages. Ces plans ont pour effet de limiter l'exposition de la population aux conséquences des accidents dont l'impact est notamment appréhendé au travers des études de dangers.

En outre, Une campagne d'information des populations susceptibles d'être exposées à des risques industriels majeurs a été organisée dans les départements du Rhône et de l'Isère, sous l'égide de leurs Préfets respectifs, en mai et juin 2003.

b) La commune face aux risques

1. Présentation générale de Feyzin

Feyzin se situe dans le couloir de la chimie à la porte sud de l'intercommunalité du Grand Lyon. Ville de 8600 habitants, Feyzin se caractérise par la présence d'espaces naturels et par son passé rural. Elle a sur un territoire un site classé « espace naturel sensible » : les îles et Lômes du Rhône et un site d'intérêt écologique répertorié par le Grand Lyon : le Fort de Feyzin. De nombreux projets permettent l'entretien régulier des espaces verts naturels, et certains d'entre eux sont également utilisés à des fins pédagogiques.

Feyzin n'en demeure pas moins une ville industrielle comptant sur son territoire 3 sites Seveso, dont la seconde raffinerie européenne (TOTAL qui raffine près de 6 millions de tonnes de pétrole brut par an). La Raffinerie TOTAL, installée à Feyzin au début des années 60, se situe au bord du Rhône (rive gauche, du côté du canal). L'agglomération s'étend sur les pentes derrière l'usine, dans le sens nord-sud, de l'autre côté de l'autoroute A7.

La raffinerie TOTAL est le premier employeur de la commune, un acteur important pour la ville et la région. Employeur direct ou par sous-traitance, la raffinerie dispose d'un panel de métiers important, d'un potentiel d'évolutions technologiques, de produits et processus industriels. Le territoire de vie de l'entreprise doit lui permettre d'opérer ces mutations avec un soutien actif des partenaires politiques.

La Ville connaît un taux de chômage important, avec une population jeune sans ou avec peu de formation, des évolutions macro économiques qu'elle doit pouvoir anticiper et ouvrir des opportunités de relocalisation de certaines activités, métiers en devenir, nouveaux emplois.

2. Une commune cernée par les risques

La commune de Feyzin est exposée à un certain nombre de risques majeurs, naturels et industriels.

Les risques naturels⁵ :

- > Le risque « mouvement de terrain » est causé par l'instabilité des terrains due à la présence de la balme, fortes pentes caractéristiques de la vallée du Rhône. Ces phénomènes peuvent également être influencés par d'éventuels séismes à foyers lointains.
- > Le risque « inondation » : la commune de Feyzin est concernée par les crues du Rhône.
- > Le risque « rupture de barrage » : dans le Jura, le barrage de Vouglans (600 millions de m³) est un des grands barrages de la région. Il est situé à 143 km de Feyzin. Sa rupture brutale pourrait créer une vague déferlante qui prendrait la forme d'une immense onde d'eau descendant les vallées de l'Ain et du Rhône.

⁵ Source : Ville du Grand Lyon, *Avant-projet de DCS/DICRIM à destination de la population*.

Les risques technologiques⁶ :

- > L'industrie dans le Rhône est caractérisée par l'importance de son secteur d'activités chimiques et pétrolières. Plusieurs entreprises industrielles génèrent une zone d'effets potentiels graves en cas d'accident majeur. Des effets aux conséquences réversibles sont possibles au-delà de la limite du Plan Particulier d'Intervention :
- TOTAL et la SOGIF (Air Liquide) à Feyzin.
- RHONE GAZ implanté en limite communale avec Solaize.
- ATO FINA, RHODIA BELLE ETOILE et AVENTIS implantés à Saint-Fons.

Les risques sont liés à un feu d'hydrocarbure, une explosion (suppression aérienne, BLEVE), à la diffusion d'un nuage toxique (*cf. partie sur les accidents industriels*). Dans la commune de Feyzin, le quartier des Razes est particulièrement soumis aux risques industriels.

- > Le risque « transport de matières dangereuses » : les principaux dangers liés au TMD sont assimilables à ceux du risque industriel. Le transport de matières dangereuses à Feyzin s'opère par route, rail, voie d'eau et canalisations.
 - Transport routier : A7, RD 301, RD 12, RN 7
 - Transport ferroviaire : rive gauche du Rhône.
 - Gare de triage de Sibelin.
 - Transport fluvial : le Rhône.
 - Canalisations : GDF, SPMR, Hydrogène, Ethylène ETEL, Propylène ATO, pétrole brut, produits raffinés.

Les nuisances :

Outre les risques technologiques, la présence d'industries sur la commune de Feyzin, et la situation des habitations faisant face à la zone industrielle entraînent de nombreuses nuisances :

- > Nuisances sonores liées aux infrastructures routières, autoroutières et voies ferrées.
- > Nuisances sonores liées aux industries.
- > Pollution atmosphérique.
- > Nuisances olfactives.

3. Les procédures actuelles de concertation sur les risques industriels

Face à ces multiples risques et nuisances, la commune de Feyzin a décidé de réagir en organisant la mairie en différents pôles, encourageant, par là même, la transversalité et le partage des compétences. Le pôle tranquillité gère les risques industriels. Cette réorganisation de la commune en pôles a favorisé l'impulsion politique de la ville à mettre en œuvre un Agenda 21, dont les lignes directrices s'articulent autour des champs de l'environnement, de l'économie et du social, en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. En outre, divers moyens de communication ont été mis en place sur la ville de Feyzin pour permettre un échange d'information entre les services municipaux et les habitants.

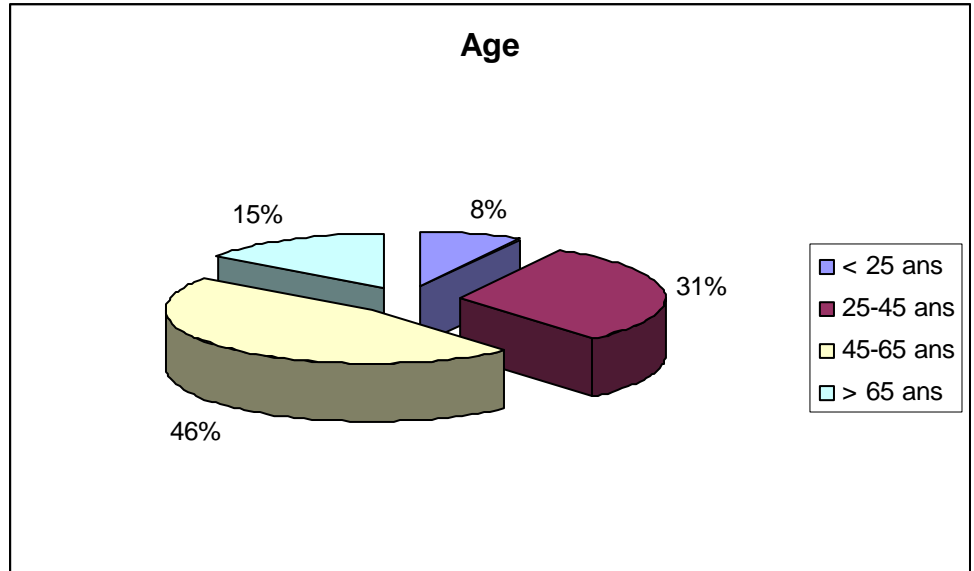
⁶ Mairie de Feyzin, SOCOTEC Consulting, *Diagnostic initial des risques et des nuisances présents sur le quartier des Razes*, 2003.

II. Synthèse chiffrée

I. L'interlocuteur

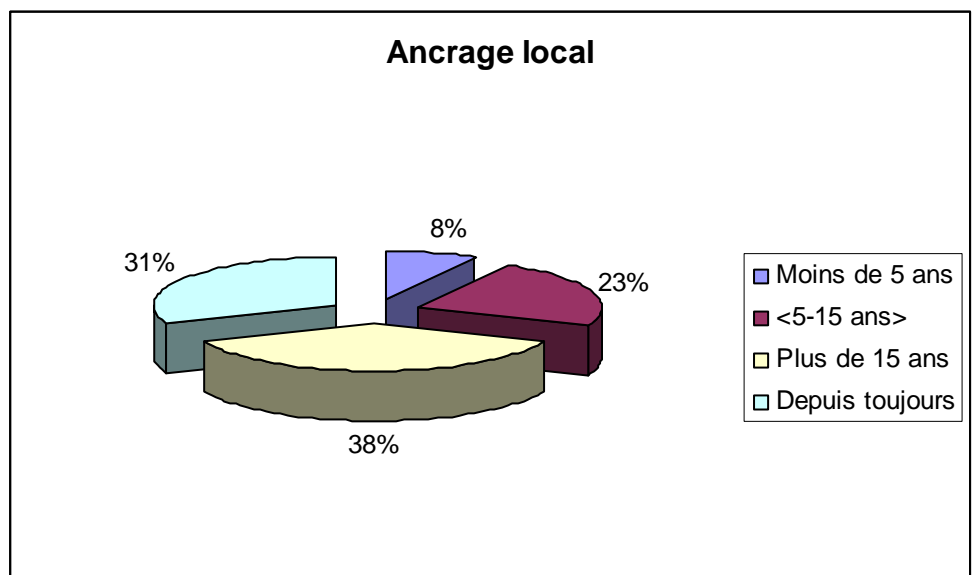
Age et catégorie socioprofessionnelle

	%
< 25 ans	8
25-45 ans	31
45-65 ans	46
> 65 ans	15
Total	100



Ancrage local

	%
Moins de 5 ans	8
<5-15 ans>	23
Plus de 15 ans	38
Depuis toujours	31
Total	100



D'après vous, votre quartier d'habitation est-il une zone soumise aux risques industriels ?

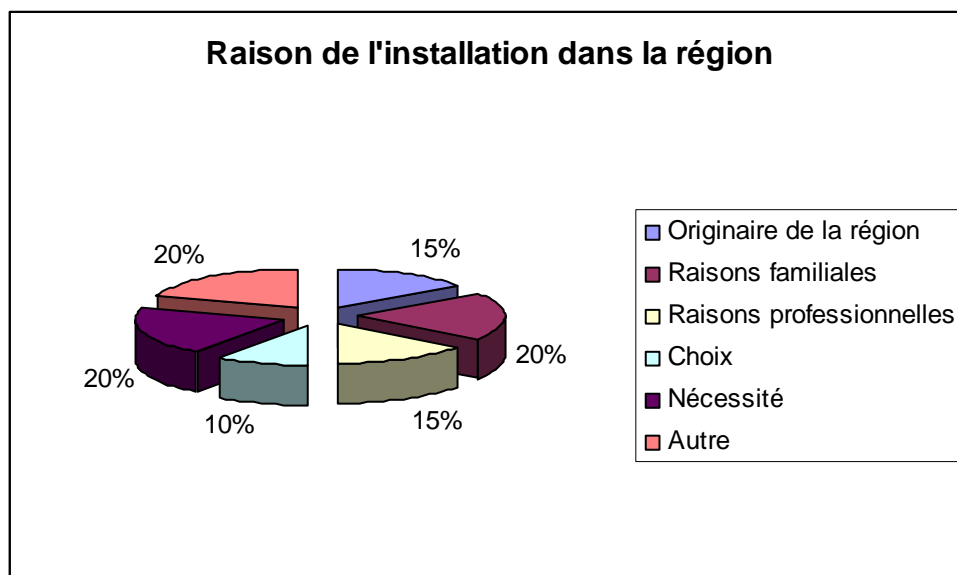
	%
Oui	92
Non	8
Total	100

D'après vous, votre lieu de travail est-il une zone soumise aux risques industriels ?

	%
Oui	92
Non	8
Total	100

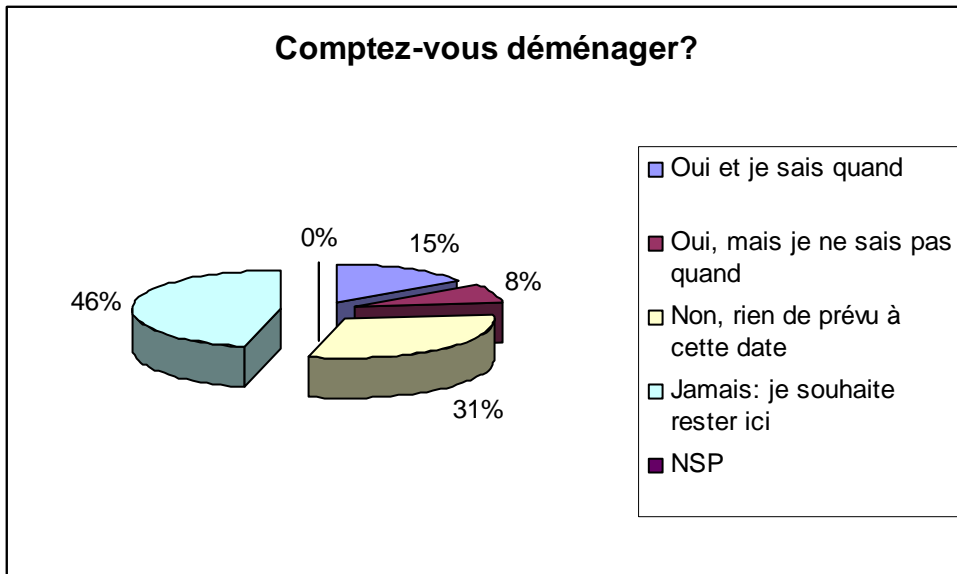
Qu'est ce qui vous a poussé à venir vous installer ici ?

	%
Originaire de la région	15
Raisons familiales	20
Raisons professionnelles	15
Choix	10
Nécessité	20
Autre	20
Total	100



Comptez-vous déménager (en dehors de l'environnement du site industriel) ?

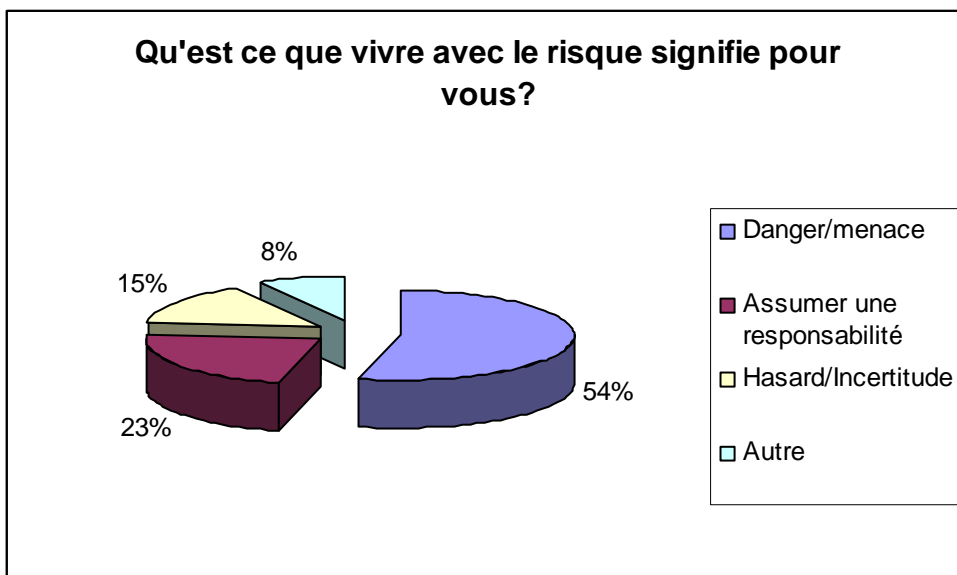
	%
Oui et je sais quand	15
Oui, mais je ne sais pas quand	8
Non, rien de prévu à cette date	31
Jamais: je souhaite rester ici	46
NSP	0
Total	100



II. Perception du risque en général

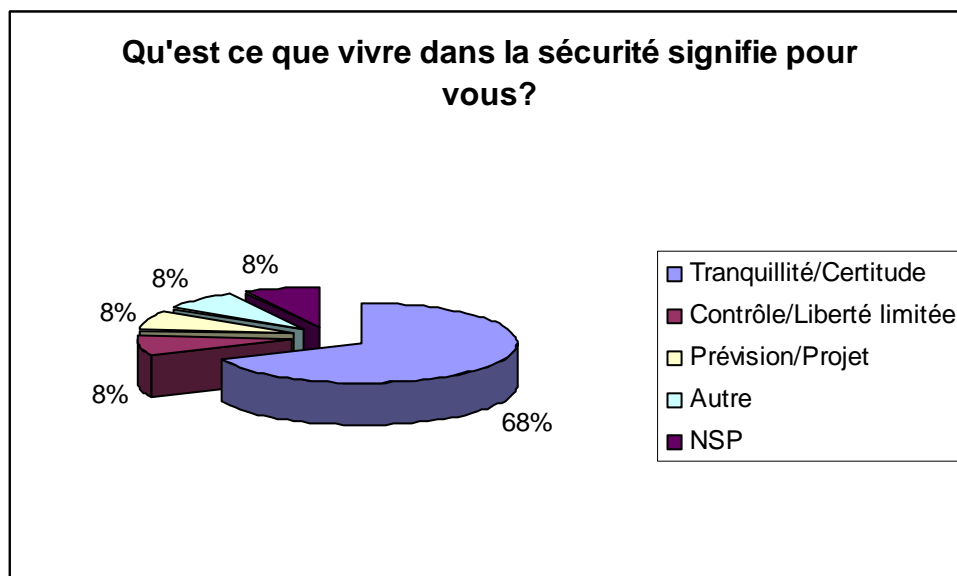
Qu'est ce que vivre avec le risque signifie pour vous?

	%
Danger/menace	54
Assumer une responsabilité	23
Hasard/Incertitude	15
Autre	8
Total	100



Qu'est ce que vivre dans la sécurité signifie pour vous?

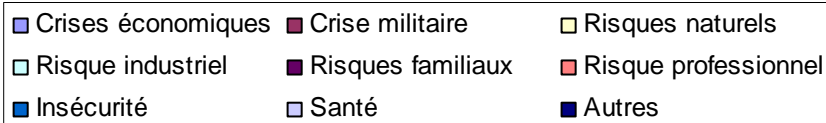
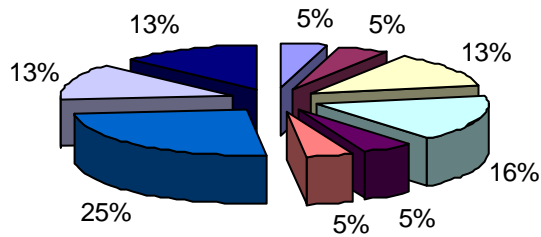
	%
Tranquillité/Certitude	68
Contrôle/Liberté limitée	8
Prévision/Projet	8
Autre	8
NSP	8
Total	100



Si l'on considère l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposés, quels sont dans votre vie, les risques "majeurs" ?

	%	Total
Crises économiques	8	100
Crise militaire	8	100
Risques naturels	23	100
Risque industriel	30	100
Risques familiaux	8	100
Risque professionnel	8	100
Insécurité	46	100
Santé	23	100
Autres	23	100

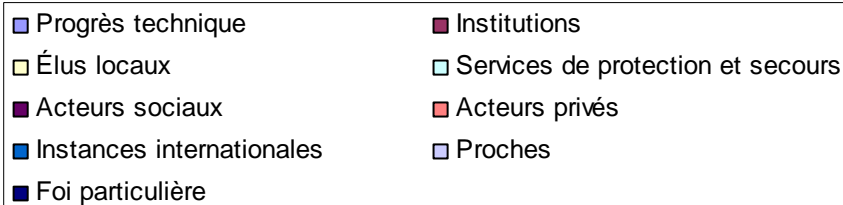
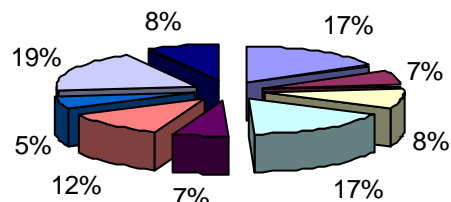
Quels sont dans votre vie les risques majeurs



A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques?

	%
Progrès technique	77
Institutions	30
Élus locaux	38
Services de protection et secours	77
Acteurs sociaux	30
Acteurs privés	54
Instances internationales	23
Proches	84
Foi particulière	38
Autre	0

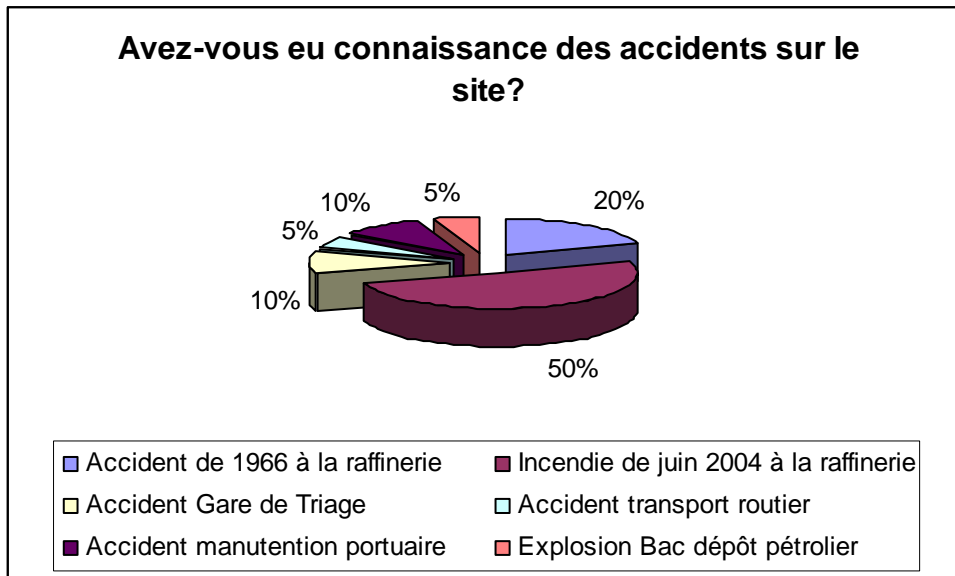
A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques?



III. Connaissances personnelles des risques technologiques

Avez-vous eu connaissance des accidents sur le site?

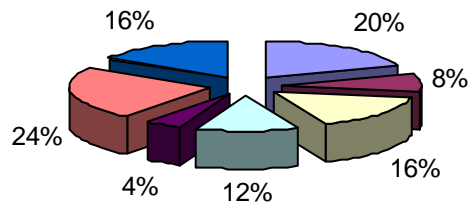
	%
Accident de 1966 à la raffinerie	30
Incendie de juin 2004 à la raffinerie	77
Accident Gare de Triage	15
Accident transport routier	8
Accident manutention portuaire	15
Explosion Bac dépôt pétrolier	8



Comment avez-vous eu connaissance des accidents sur le site?

	%
Ca se voit, ça s'entend, ça se sent	38
Par une autorité	15
Par les journaux	31
Par la radio	23
A la télévision	8
Par la rumeur	46
Autres	31

Comment avez-vous eu connaissance des accidents sur le site?

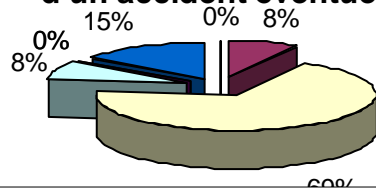


- Ca se voit, ça s'entend, ça se sent
- Par les journaux
- A la télévision
- Autres
- Par une autorité
- Par la radio
- Par la rumeur

Vous sentez-vous menacé par les conséquences d'un accident éventuel?

	%
Pas du tout car j'habite trop loin	0
Pas du tout car j'ai confiance dans la maîtrise des risques	8
Je ne suis pas trop inquiet mais j'y pense de temps en temps	69
Je suis inquiet et j'y pense souvent	8
Je suis très inquiet	0
Je ne m'en soucie pas	0
NSP	15
Total	100

Vous sentez-vous menacé par les conséquences d'un accident éventuel?



- Pas du tout car j'habite trop loin
- Pas du tout car j'ai confiance dans la maîtrise des risques
- Je ne suis pas trop inquiet mais j'y pense de temps en temps
- Je suis inquiet et j'y pense souvent
- Je suis très inquiet
- Je ne m'en soucie pas
- NSP

Comment cette menace (ou conviction d'être protégé) s'intègre-t-elle dans votre vie?

IV. Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle?

Avez-vous déjà visité le site industriel à côté duquel vous vivez ?

	%
Oui	62
Non	38
Total	100

Connaissez-vous quelqu'un qui travaille sur ce site ?

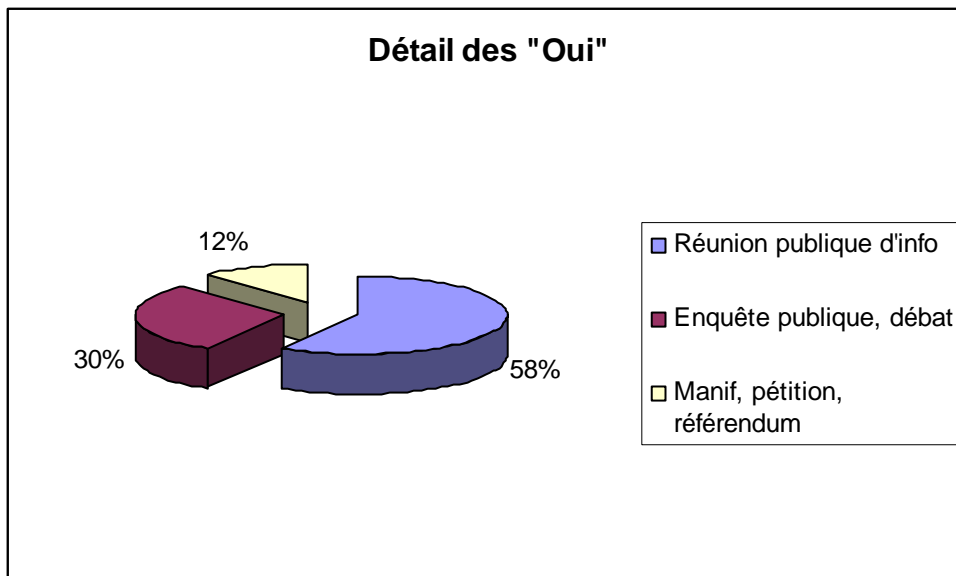
	%
Oui	62
Non	38
Total	100

Avez-vous déjà participé à une action en relation avec le site industriel ?

	%
Oui	62
Non	38
Total	100

Détails des "Oui" :

	%	Total
Réunion publique d'info	75	100
Enquête publique, débat	38	100
Manif, pétition, référendum	15	100
Autre	38	100



Avez-vous une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident?

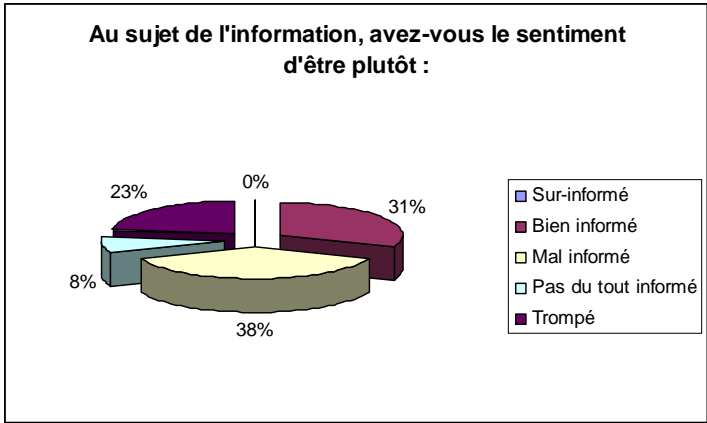
	%
Oui	92
Non	8
Total	100

Avez-vous déjà participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident ?

Oui	23
Non	69
NSP	8
Total	100

Au sujet de l'information, avez-vous le sentiment d'être plutôt :

	%
Sur-informé	0
Bien informé	31
Mal informé	38
Pas du tout informé	8
Trompé	23
Total	100



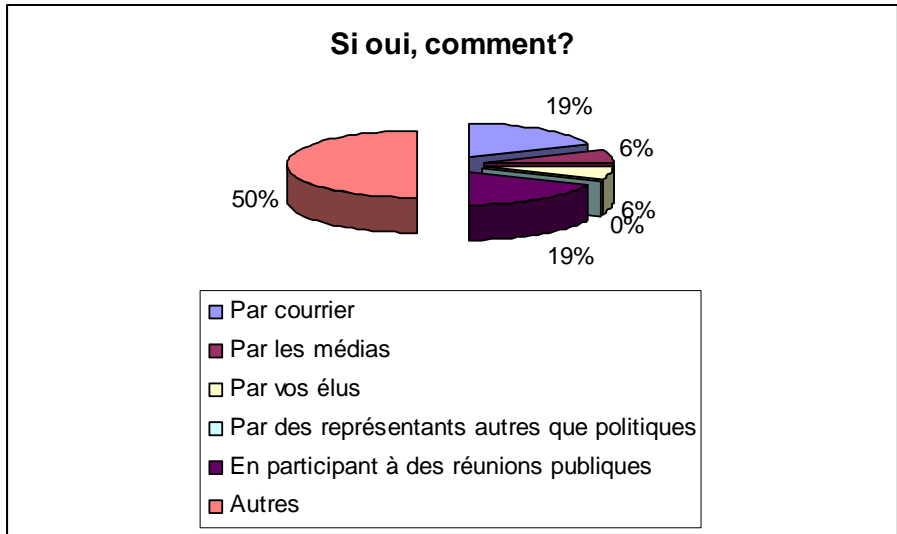
V. Demande par rapport à la concertation et à l'information

Souhaiteriez-vous être informé régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez vous ?

	%
Oui	100
Non	0
Total	100

Si oui comment ?

	%	Total
Par courrier	23	100
Par les médias	8	100
Par vos élus	8	100
Par des représentants autres que politiques	0	100
En participant à des réunions publiques	23	100
Autres	62	100

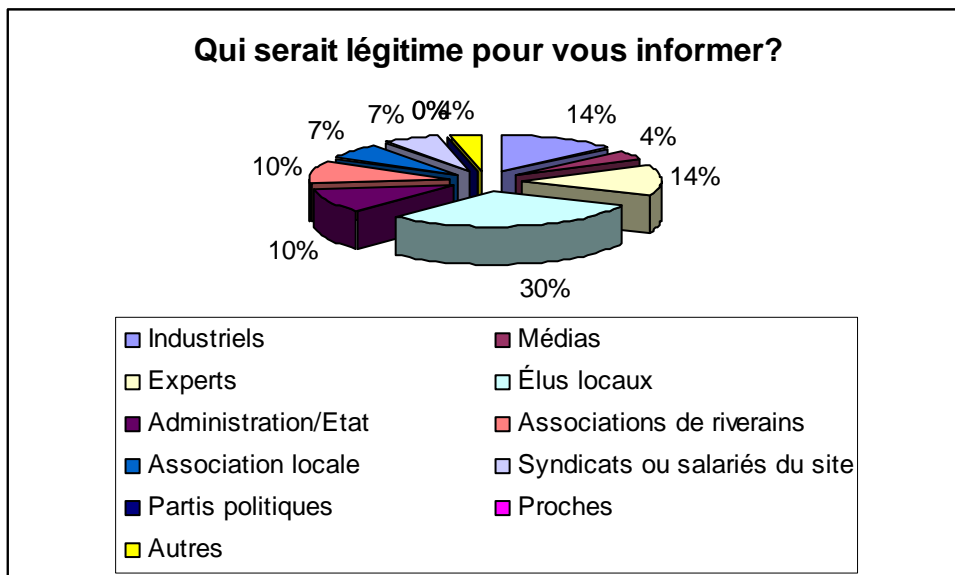


A chaque fois qu'il y a un accident ?

	%
Oui	54
Non	23
NSP	23
Total	100

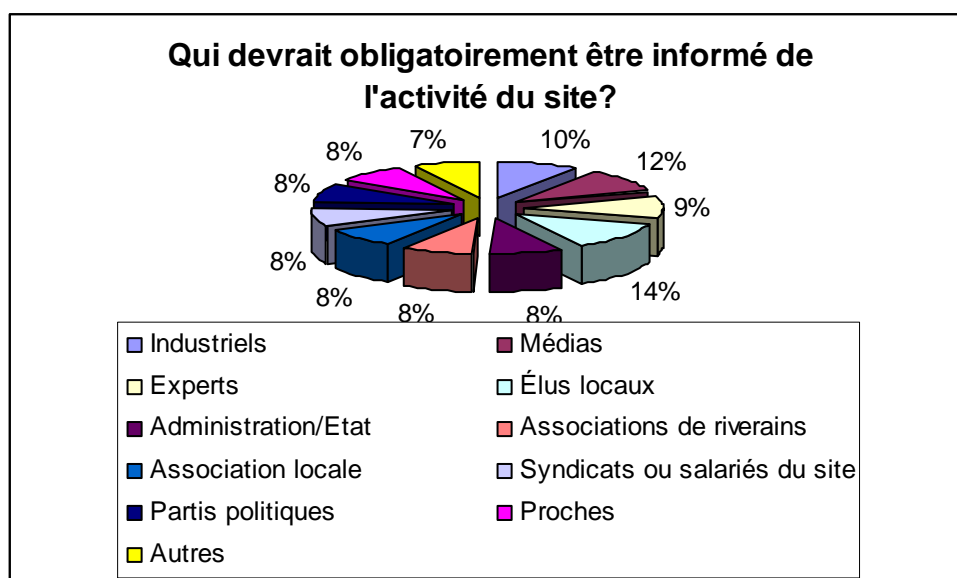
Qui serait légitime pour vous informer des risques technologiques du site industriel, ou pour vous représenter auprès des industriels et de l'administration à ce sujet ?

	%	Total
Industriels	31	100
Médias	8	100
Experts	31	100
Élus locaux	69	100
Administration/Etat	23	100
Associations de riverains	23	100
Association locale	15	100
Syndicats ou salariés du site	15	100
Partis politiques	0	100
Proches	0	100
Autres	8	100



Qui devrait obligatoirement être informé de l'activité du site ?

	%	Total
Industriels	69	100
Médias	77	100
Experts	69	100
Élus locaux	92	100
Administration/Etat	61	100
Associations de riverains	61	100
Association locale	61	100
Syndicats ou salariés du site	61	100
Partis politiques	61	100
Proches	61	100
Autres	54	100



Seriez-vous prêt à participer personnellement à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel en question ?

	%
Oui	85
Non	15
Total	100

III. Synthèse des résultats

a) L'interlocuteur

*Dans quel quartier habitez-vous ?**

Les Razes	6
Grande Serve	1
Vénissieux	1
Saint Symphorien d'Ozon	1
Lyon 3	1
Le Bandonnier	1
Givors	1
St Priest	1
Total	13

*En nombre de personnes interrogées.

Dans quel quartier travaillez-vous ?

Les Razes	5
Grande Serve	1
Terreaux	1
Charbonnières Raffinerie de Feyzin	1
Z.I. de l'île	1
Total	10

D'après vous, est-ce une zone soumise aux risques industriels ?

Six personnes sur 13 vivent dans le quartier des Razes à Feyzin, ce quartier est soumis à l'impact potentiel des risques technologiques, aujourd'hui, identifiés dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le SPIRAL. 5 personnes travaillent dans ce quartier. Tous considèrent que le quartier des Razes est soumis aux risques industriels, mais une personne minimise ces risques «*Ce n'est pas une zone de haut risque. Ce sont des risques mineurs* ». La personne vivant à St Priest considère cette zone comme étant non soumise aux risques industriels, pourtant ce n'est pas le cas, St Priest compte, en effet pas moins de 4 sites industriels classés SEVESO 2 sur son territoire. A l'inverse, la personne travaillant place des Terreaux, estime que cette zone est soumise aux risques industriels, alors qu'elle est située en plein centre-ville de Lyon ! Mais, globalement, les sujets interrogés ont une bonne perception des risques auxquels ils sont soumis.

Qu'est ce qui vous a poussé à venir vous installer ici ? Comptez-vous déménager (en dehors de l'environnement du site industriel) ?

Seuls 15% des individus sont originaires de la région, cette tendance apparaissait déjà dans la question sur l'ancrage local. Ce chiffre est beaucoup plus important à Fos et surtout à Gonfreville. 20% des personnes interrogées disent s'être installées dans la région par nécessité «*À vendre ici, je ne trouvais pas ailleurs*». Beaucoup évoque en spontané les raisons professionnelles, même si elles ne représentent que 15% des réponses «*J'ai été nommé à Feyzin*», «*Pour être pompier volontaire sur la commune*», «*Attrait de la société TOTAL, pérennité de l'emploi.*» 77% des sujets ne comptent pas déménager de la région malgré l'environnement industriel «*Les gens sont en sécurité. Personne ne veut déménager. Le seul problème, c'est la communication.*», «*Je suis très bien où je suis, j'aime mon village, mes parents et grands-parents étaient ici.*» Seules deux personnes ont prévu de déménager pour raisons professionnelles ou personnelles, mais ils n'évoquent pas le risque industriel même si la quasi-totalité d'entre eux disent vivre dans une zone soumise à ces risques. Notons, enfin, que les deux membres de l'éducation nationale, vivant à Feyzin depuis moins de 5 ans et entre 5-15 ans souhaitent quitter la région.

b) Perception du risque en général

Qu'est ce que vivre avec le risque signifie pour vous ?

Pour 54% des personnes interrogées vivre avec le risque signifie « danger/menace ». Avec fatalité ou philosophie, les Feyzinois disent vivre en ayant conscience de l'existence des risques, c'est presque une banalité pour eux : «*Vivre en connaissance de cause des possibilités d'accident ou d'incident, tout en essayant de vivre en espérant que ça ne se produira pas.*», «*On a l'habitude, tellement le risque est présent.*» Autre positionnement, deux personnes envisagent le fait de vivre avec le risque comme « être engagé dans une position instable », ces personnes ont l'impression d'être dans une situation ambiguë. Concernant la définition du danger et du risque, les Feyzinois sont dans une définition plutôt probabiliste ; certains citent des exemples très concrets ayant trait aux risques industriels «*Le risque c'est la raffinerie, ce qu'on ne maîtrise pas.*», «*On n'est pas à l'abri d'une explosion de la raffinerie*».

Qu'est ce que vivre avec la sécurité signifie pour vous ?

Pour 68% des Feyzinois, vivre avec le risque signifie « Tranquillité/Certitude », mais pour près de 40% d'entre eux, dans les réponses spontanées, ça reste quand même une impossibilité, une utopie «*Une utopie, les menaces sont permanentes, même chez soi.*», «*Le risque 0 n'existe pas. C'est faire en sorte de tendre vers le risque 0.*» Le reste des personnes interrogées insistent surtout sur les moyens et la prévention mis en place pour assurer cette sécurité «*Programmation, communication, gestes que l'on doit apprendre, comme un automatisme.*» Bref, pour eux, vivre avec la sécurité est « une tranquillité mais pas une certitude ».

Dans votre vie quotidienne avez-vous plutôt le goût du risque ?

Nous n'exploiterons pas les résultats de cette question parce qu'ils n'apportent rien à l'enquête

Si on considère l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposés, quels sont dans votre vie, les risques « majeurs » ?

Les Feyzinois ont répondu spontanément que le risque majeur dans leur vie était l'accident de voiture, ça correspond à une réalité puisque c'est la première cause de mort par accident en France. Mais lorsque l'on propose des réponses aux personnes interrogées, ils répondent, à 46%, l'insécurité, suivie à 30% par le risque industriel « *La raffinerie, gare de triage, AIR LIQUIDE.* » ; suivent ensuite les risques naturels. Ce classement suit assez bien les propositions faites spontanément « *Risque santé, accident de la route, environnement* », « *RI, risques naturels (tornade), l'enchaînement entre autoroute et raffinerie.* » Le risque industriel est donc bien présent dans l'esprit des Feyzinois, mais il n'est pas classé en tête des risques majeurs. L'insécurité en premier n'est guère étonnante, car Feyzin se situe dans l'intercommunalité du Grand Lyon, ville que les médias nationaux et régionaux prennent souvent en exemple pour évoquer la délinquance notamment dans le quartier de Vénissieux proche de Feyzin. Quant à la troisième place des risques naturels, ex aequo avec la santé et autres, nous avons expliqué plus haut que la situation géographique de Feyzin l'exposait à de multiples risques naturels. De plus au moment où ont été réalisés les entretiens, il y eut, quelques semaines auparavant, d'importantes inondations dans le sud-est de la France.

A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques ?

Dans ce questionnaire à choix multiple, aucune réponse ne se démarque réellement. 84% ont désigné, entre autre, leur proche, suivi de près par les services de protection et secours et le progrès technique. Il n'y a donc aucune surprise dans ces réponses. Concernant les élus locaux, plusieurs personnes interrogées font confiance à leur maire « *L'engagement est formidable* ». Si l'on additionne institutions et élus locaux, on obtient 68% des réponses.

Par contre, on note une certaine méfiance vis-à-vis de plusieurs acteurs :

- > Il y a une certaine perplexité envers les instances internationales : « *Le machin de l'utopie* », « *C'est pas très net, la plupart se cherche* ». Y'a-t-il un rapport avec le « non » prononcé à l'encontre de la constitution européenne le 29 mai 2005, soit quelques mois avant le déroulement de ces entretiens ?
- > Les acteurs privés, majoritairement les entreprises, obtiennent la confiance d'un peu plus de la moitié des personnes interrogées « *Le directeur de la raffinerie provient de la base et de la région. Les entreprises sont toutes impliquées dans l'environnement, l'écologie. Ils s'investissent beaucoup.* », pourtant les autres Feyzinois semblent « craindre » les acteurs privés « *Ce qui me fait peur : les lobbies industriels qui ne pensent qu'à l'argent* », « *Je suis quand même très méfiant pour les acteurs industriels : ils ne sont jamais dans l'anticipatif* ».

c) Connaissance personnelle des risques technologiques

Quels sont les sites industriels à côté desquels vous habitez ou travaillez ?

Les Feyzinois ont a priori une bonne connaissance des entreprises de la zone industrielle, ils citent plus fréquemment TOTAL (la raffinerie), la Gare de Triage et AIR LIQUIDE.

Quels sont ceux qui présentent des activités dangereuses ?

Pour 85% des Feyzinois interrogés toutes les entreprises présentes dans leur commune sont dangereuses. 2 personnes citent en particulier la raffinerie. Une personne n'a pas répondu à cette question. Les Feyzinois sont donc conscients des risques même si le risque industriel n'arrive pas en tête des risques majeurs et, comme on l'a vu dans les questions précédentes, ils n'ont pas l'intention de déménager. Le risque fait partie de leur vie, mais n'est pas une préoccupation première.

Quels sont les dangers possibles ?

Explosion, incendie sont les deux dangers les plus cités ; le troisième danger possible, l'émanation de gaz toxique est à peine évoqué; lorsque l'on regarde la liste des accidents industriels s'étant produits à Feyzin et sa région, les plus fréquents et les plus récents sont effectivement des explosions et des incendies, ce sont surtout les accidents les plus « spectaculaires » qui restent dans les mémoires (cf. *liste des accidents et des dangers plus haut*).

Avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

Qu'ils soient instituteurs, riverains, responsables d'une association sportive ou médecins, la connaissance des Feyzinois interrogés au sujet des accidents sur les sites industriels à proximité de chez eux est très importante. Ils décrivent les accidents assez précisément et ont l'air d'avoir de bonnes connaissances techniques, certains se souviennent d'accidents ayant eu lieu il y a 20, 30 ou 40 ans : « *En 2004, en juin. Ca s'est bien passé. Une fuite dans un échangeur de crakeur, ça s'est enflammé, il y a eu des émanations de gaz. Ils ont limité les dégâts, mais ça aurait pu être très grave.* », « *En 2002, un des fours de 30 m de hauteur a pris feu, des flammes très importantes, sans risque pour la population. J'étais au jardin. La piscine a été évacuée. Pas de victime. La fumée par la suite a été plus importante que le feu lui-même. J'ai vécu 66. Des morceaux de cuve se sont retrouvés dans le stade. Il n'y avait pas de service de sécurité comme maintenant. Aujourd'hui, ce n'est pas possible de revivre la même chose. Toulouse a eu un impact fort pour moi : on ne sait toujours pas ce qu'il y a eu. On travaillait avec du phosgène de Toulouse.* », « *La gare avec le wagon sur la CD12 en hiver à 4h du matin, pas grave car pas d'évaporation immédiate. Le feu des fours de la raffinerie. Les camions qui se renversent (l'année dernière ou il y a 2 ans au croisement de l'autoroute et de la voie rapide au dessus des gitans). Certainement des départs de feu en raffinerie qui nous sont cachés.* » Ça prouve le grand intérêt porté aux événements se déroulant sur les sites industriels. Parmi les trois étudiés dans cette enquête, c'est à Feyzin que les personnes semblent être le plus au courant des divers accidents.

Comment avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

Les personnes interrogées ont eu connaissance des accidents à 46% par la rumeur et/ou à 38% parce que « ça se voit, ça s'entend, ça se sent », ces deux chiffres paraissent assez importants, il est vrai que le questionnaire ne laissait pas l'ouverture aux liens mais cela soulève un réel problème au niveau de la communication confirmé par les commentaires en spontané « *Chez nous, rien n'est prévu pour prévenir. En 2004, les gens sont partis d'eux-mêmes. Il paraît que certains ont été prévenus par téléphone.* » Comme on l'a vu dans la question précédente, les Feyzinois semblent bien maîtriser le sujet des accidents et des risques industriels.

Vous sentez-vous menacé par les conséquences d'un accident éventuel ?

69% des Feyzinois interrogés disent, au sujet des menaces d'un accident éventuel, n'être pas trop inquiets mais y penser de temps en temps. Parmi les réponses apportées spontanément, on sent une certaine fatalité, « Je sais pertinemment que si ça doit péter, ça pétera », « *Pas inquiet, mais indifférent : si ça doit arriver, ça arrivera.* », l'autre élément ressortant de ces remarques, c'est l'inquiétude vis-à-vis des nuisances plus que des accidents éventuels « *Je n'y pense pas. Mon problème, c'est le confort des gens du village.* »

Avez-vous des retours sur les demandes des personnes de votre environnement (professionnel et familial) concernant les risques, leur prévention, l'industrie ?

Avec cette question, on a deux poids, deux mesures : 38% des sujets déclarent que les personnes de leur entourage n'ont pas eu de retour sur les demandes concernant les risques, ou bien, tout simplement, ne posent jamais de question sur ce sujet ou si peu : « *Très peu de discussion sur ce problème. Par contre sur les conséquences des possibilités de problème. Les mesures qui concernent le PLU : disparition du quartier, dépréciation des biens, impossibilité d'extension du quartier.* », « *Pas de traumatisme des gens aux Razes. Les gens se sentent de mieux en mieux. Personne ne veut déménager à cause des risques.* » Ce commentaire témoigne que dans le quartier des Razes, tout va pour le mieux, pourtant un autre commentaire est l'antithèse de celui-ci « *Les Razes, on doit déplacer les pompiers, le stade de foot* », les deux personnes membres de l'éducation nationale insistent, quant à elles, sur l'inquiétude des parents d'élèves à ce sujet : « *Suite à l'accident à la raffinerie en 2004, les parents font remarquer qu'ils avaient été mal prévenus. Ils s'inquiètent en cas de problèmes, et ne sont pas confiants en laissant leurs enfants à l'école. La salle de confinement n'est pas équipée pour servir en cas de problème.* », « *Mes collègues m'ont demandé de mettre en place les PPMS. Exercice d'évacuation et de confinement.* » Il s'agit donc d'un sujet délicat, sur lequel personne n'arrive à s'accorder.

d) Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle

Avez-vous déjà visité le site industriel à côté duquel vous vivez ?

62% des Feyzinois déclarent avoir déjà visité le site industriel à côté duquel ils habitent. Ce chiffre correspond à peu près à celui que l'on retrouve à Gonfreville-l'Orcher. Par contre il est beaucoup plus faible que celui de Fos-sur-Mer. Une personne a visité 2 fois le site industriel, alors qu'elle habite à Feyzin depuis moins de 15 ans, d'autres qui habitent la région depuis plus

de 15 ans n'ont jamais visité le site industriel, mais deux de ces personnes formulent le désir de le faire. Ce fait démontre l'intérêt des parties prenantes pour leur environnement industriel. Dans les réponses apportées spontanément, nous n'avons aucune indication quant à la satisfaction des personnes ayant visité le site.

Connaissez-vous quelqu'un qui travaille sur ce site ?

Plus des $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées ont dans leur entourage, proche ou éloigné, une personne travaillant sur le site industriel. Il est assez étrange de constater que la seule personne du panel habitant depuis toujours à Feyzin déclare ne connaître personne travaillant sur le site. Ce bon résultat de 77% est à tempérer puisque 46% des personnes connaissant quelqu'un qui travaille sur le site déclarent qu'il ne s'agit « que » de connaissances.

Avez-vous déjà participé à une action en relation avec le site industriel ?

62% des personnes interrogées ont déjà participé à une action en relation avec le site industriel, ce chiffre est identique à ceux des résultats des 2 questions précédentes, il s'agit en effet quasiment des mêmes personnes qui ont déjà visité le site et connaissent quelqu'un travaillant sur ce site. En fait, 3 personnes (23%) ne connaissent personne travaillant sur le site, ne l'ont jamais visité et n'ont jamais participé à une action en relation avec le site industriel. Pourtant ces trois personnes semblent connaître assez bien la question du risque industriel. Elles ont pour point commun d'être fatalistes voir pessimistes au sujet des risques industriels. Peut-être y a-t-il un problème de communication auprès de ces personnes « isolées ».

Les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées ont participé à des réunions publiques d'information. 38% ont pris part à une enquête publique et/ou un débat, seule une personne a participé aux 3 types d'action. 3 personnes ont participé à des actions autres que celles citées dans les propositions : « *Un projet pédagogique en relation avec la raffinerie* » ; « *Membre du Comité de Défense des Razes* » ; « *En représentation du personnel, en test des futurs CLIC fin 2001.* »

Avez-vous une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident ?

Seule une personne déclare ne pas avoir de brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident, cette personne n'a également personne de son entourage travaillant sur un site industriel, et n'a jamais visité le site industriel à côté duquel elle vit. Parmi les individus ayant une brochure sur les consignes de sécurité, une personne la trouve assez vague « *Personne aux Razes n'est capable de suivre les consignes de sécurité.* »

Avez-vous déjà participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident ?

Avec seulement 23% des personnes interrogées ayant participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident, Feyzin a le taux le plus faible des trois villes sondées. Un individu, pompier, dit « *Il n'y en a jamais.* » L'instituteur a, quant à lui, participé à un exercice d'évacuation organisé par son école. Il semble qu'il n'y ait pas eu d'exercice depuis longtemps.

Avez-vous le sentiment d'être plutôt :

38% des Feyzinois interrogés s'estiment mal informés, ils soulèvent notamment le problème d'adaptation au public de l'information « *Ils ne communiquent pas trop sur ce qu'ils font exactement. Il faut être technicien pour comprendre.* » Mais les riverains ont quand même la capacité de juger la qualité de l'information « *Informé, mais au minimum. On a juste les consignes en cas d'accident.* », « *La raffinerie communique très peu. La mairie n'a fait que le plan d'évacuation.* » Pour ces personnes, le constat est donc simple : il y a information, mais (trop) minime. Les individus s'étant déclarés « bien informés » n'ont pas cité leur source de contentement, excepté une personne « *J'ai eu l'occasion d'avoir des informations dans le cadre du projet avec ma classe et la raffinerie. J'aimerais avoir plus d'informations sur les événements.* » Les autres se considèrent « pas du tout informés » ou « trompés sur les informations » : « *On est jamais sûr qu'ils nous disent la vérité* », « *La communication des entreprises est duelle : il y a la volonté de rassurer et de convaincre qui prend le pas sur l'information objective (les faits rien que les faits). On prend le riverain pour un naïf notoire. Mais cette information est obscure, donc mystérieuse, donc dangereuse. Je ne suis pas dupe, je reste méfiant vis-à-vis de la communication.* », « *Les faits sont minimisés par les entreprises.* » Dans ces commentaires, on trouve à la fois le problème de l'information inadaptée au public et la minimisation des dangers, incidents, accidents. Les deux associés donnant une information erronée.

Quelles sont les questions tabous sur les risques industriels : celles auxquelles vous pensez que vous n'obtiendrez pas de réponse précise si vous les posez ?

Ils estiment qu'il n'y a pas de transparence, ce n'est pas une question de tabou « *Les industriels nous racontent ce qu'ils veulent.* », une personne parle même de sentiment d'impuissance et une autre de « *réponses différenciées selon l'interlocuteur.* »

e) Demandes par rapport à la concertation et à l'information

Souhaiteriez-vous être informé régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez vous ?

Si oui comment ? A chaque fois qu'il y a un accident ? Fréquence et moyen d'information

- > Information annuelle (15%)
- > Information mensuelle (23%)
- > Dès que l'information se présente (8%)
- > Une plaquette qui parle des produits, des effets de façon ludique et simple.
- > Internet
- > Contact direct avec les personnes de la raffinerie
- > Bulletin municipal
- > Journal local publié par Feyzin

Contrairement à Fos et à Gonfreville, toutes les personnes interrogées à Feyzin souhaitent être informées régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez elles. 23% par courrier et 23% en participant, entre autre, à des réunions publiques d'information. Mais 62% proposent une autre solution : « *Directement de l'industriel.* », par le biais d'Internet, avec le journal local etc. mais globalement, ils souhaitent une information « *plus complète et plus concrète* ». Ils sont autant intéressés par les effets de la population que par le risque industriel lui-même « *L'effet des produits sur nous, doit-on aller chez le médecin ?* », « *Classification en degré des incidents* », « *Statistiques d'accident, niveau de pollution.* », « *Il faudrait qu'on m'explique dès le début pourquoi la raffinerie est là, ce qu'on y fait, le nombre d'employés, les produits dangereux. La raffinerie telle qu'elle est. Ensuite, on suit.* ». Les Feyzinois désirent une diversité de l'information.

Qui serait légitime pour vous informer des risques technologiques du site industriel, ou pour vous représenter auprès des industriels et de l'administration à ce sujet ?

69% des Feyzinois interrogés pensent que les élus locaux seraient légitimes pour les informer des risques technologiques du site industriel ou pour être représentés auprès des industriels et de l'administration. Spontanément, ils donnent cette réponse « *La mairie est certainement la mieux placée.* », « *Les élus et les personnels municipaux chargés de la prévention.* » En fait, ils proposent également une préfiguration des CLIC mais avec une prépondérance de la mairie : « *Dans les communes SEVESO, il doit y avoir une contrebalance mairie/industriels. Les mairies doivent avoir des gens très compétents sur le sujet. Comprendre pour informer la population.* », « *La mairie et les responsables HSE. Peut-être que la raffinerie donne de l'information et que ça ne suit pas.* » Ce qui en ressort est que « l'information » est une affaire de spécialiste, les personnes interrogées ne s'intègrent pas dans leur proposition d'organisme.

Qui devrait obligatoirement être informé de l'activité du site ?

Avec 92% des réponses (une personne n'a pas répondu à cette question), on retrouve la prépondérance des élus locaux, et plus particulièrement du maire « *Aux élus. C'est à eux de communiquer. Les médias iront là où ils pourront avoir une source d'information.* » Mais pour 53% des personnes interrogées, tout le monde devrait obligatoirement être informé de l'activité du site par le biais de relais ou directement. Commence à se préfigurer la culture du compromis propre à Feyzin.

Qu'entendez-vous par concertation ? Qu'attendez-vous des réunions publiques d'information ? Que proposez-vous ?

Les Feyzinois recherchent la vérité par le dialogue mais la méthodologie pour y parvenir est moins élaborée qu'à Gonfreville, « *Comprendre ce qui est autour, sur le sujet de la sécurité. Communiquer, c'est se protéger.* », « *C'est expliquer à tout le monde. C'est une franchise des industriels.* », « *Un échange mais en petit nombre. Ça peut-être en faveur de la vérité, mais dès qu'on touche au technique...il faut faire attention à ne pas faire que de l'information. Il faut que les gens s'y connaissent.* » A Feyzin, contrairement à Fos, c'est la culture du compromis qui transparait « *Réunions où les gens échangent leurs point de vue pour arriver à des compromis ou des solutions.* » Quasiment tous attendent quelque chose de ces réunions d'information et particulièrement la franchise des différents acteurs. Une seule personne oppose un bémol et n'attend « *rien. On ne peut pas intervenir même par la concertation. Je n'ai aucun pouvoir, sauf pour élire le maire.* » Pour ces réunions, les personnes interrogées proposent une présence citoyenne, des actions pour plus de sécurité et l'information sur les risques des nouveaux produits et techniques utilisés.

Seriez-vous prêt à participer personnellement à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel en question ?

Deux personnes ne souhaitent pas participer à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel, elles pensent ne pas avoir de compétence particulière où pensent ne rien apporter de particulier.

Quelles informations devraient obligatoirement être communiquées aux citoyens au sujet du site industriel ?

Les réponses à cette question ont été hiérarchisées ainsi :

- > La conduite à tenir en cas d'accident.
- > La nature/gravité des risques potentiels.
- > Fonctionnement normal du site.

La conduite à tenir en cas d'accident arrive en tête des préoccupations (62% des Feyzinois le mettent en numéro 1), suit ensuite « *La nature/gravité des risques potentiels* » (31% le mettent en n°1). Deux personnes interrogées souhaitent être interrogées sur « *Les rejets, les accidents, les actions de prévention, la quantité de gaz et de déchets émis.* », « *Le progrès sécurité, variation faite d'une année sur l'autre.* » Les résultats de cette réponse se retrouvent dans les réponses précédentes.

A quelles décisions souhaiteriez-vous être personnellement associé au sujet d'un site industriel ?

Les réponses à cette question ont été hiérarchisées ainsi :

- > L'urbanisation autour du site
- > La légitimité de certaines technologies génératrices de risque
- > L'implantation de nouvelles installations à risque

L'urbanisation autour du site arrive en tête des décisions auxquelles les Feyzinois souhaiteraient être personnellement associés (62% des Feyzinois interrogés le placent en n°1). Il est vrai que c'est un sujet assez délicat. L'Etat a demandé à Total de reprendre ses études de danger en incluant la zone d'habitation. Cette réflexion est menée en partenariat avec l'INERIS, la DRIRE, la DDE et l'IRSN, et associe les communes potentiellement concernées, ainsi que les associations. Enfin, 23% des personnes interrogées ne se sentent pas capables de participer à de telles décisions « *Je réserve cela à la municipalité. Le pouvoir on ne l'a pas, en tant que citoyen.* »

Les Feyzinois interrogés ont une culture du compromis et du dialogue assez marquée, cette mentalité est étroitement liée aux personnalités des élus locaux.